

15 décembre 2005

N° 2005 - 084

O2I

Admission des actions de la société sur Alternext le 20 décembre 2005

Rectificatif à l'avis N° 2005-083 du 14 décembre 2005

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO :

Il y a lieu de lire :

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 20 décembre 2005 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, entre d'une part la **Société PAREL (Code Affilié 528)** et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 23 décembre 2005.

Au lieu de :

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 20 décembre 2005 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, entre d'une part Société Générale (Code Affilié 042) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 23 décembre 2005.

Code mnémonique : ALODI
Code ISIN : FR0010231860